

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 42 [i.e. 43]

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vous n'approuvez pas que Marguerite sache dessiner ?

— Non, non, et trois fois non, pas plus que je n'approuve ma voisine de faire apprendre le piano à sa fille, elle qui a toutes les peines du monde à payer son terme. Tenez, voulez-vous que je vous le dise ? votre grande instruction fait pousser des bluets dans des terrains où il faudrait faire pousser des légumes ! Ah ! là-dessus je pourrais vous citer l'exemple de la mère de votre petite protégée.

— Conte-nous cette histoire, se hâta de dire Gabriel.

— Elle ne sera ni longue, ni gaie, répondit l'habitant d'Ivry, et puisque vous voulez la savoir, écoutez-moi :

(A suivre.)

Un de nos abonnés nous communique les lignes suivantes, publiées dans la *Feuille d'avis de Vevey*, à l'occasion des vendanges de 1848. Nous reproduisons textuellement :

— La MUNICIPALITÉ de la Tour de Peilz fait connaître aux personnes qui possèdent ou cultivent des fonds situés rière son territoire : la décision suivante, qu'elle a prise dans sa séance de ce jour :

« A partir d'aujourd'hui jusqu'après les vendanges de cette année, il est défendu à tous et à chacun d'aller sur ses propriétés le matin, avant que l'aube du jour ait donné à Vevey, et le soir à la cloche de la retraite chacun devra quitter la campagne. Les enfants ne peuvent aller sur les propriétés de leurs parents, sans être accompagnés de ceux-ci.

» Il est de plus défendu d'aller le dimanche parcourir le territoire eux-mêmes sur ses propriétés.

» La Municipalité aime à croire que chacun s'empressera d'observer cette défense qui est faite dans l'intérêt de la conservation des récoltes. »

Les gardes champêtres ainsi que tout citoyen assermenté est invité à dénoncer sans support ceux qui y contreviendraient lesquels seront punis d'une amende que la Municipalité fixera dans sa compétence.

Donné en Municipalité à la Tour le 4 septembre 1848.
GREFFE MUNICIPAL.

Qu'est-ce qu'un *poulet à la Marengo* et quelle est l'origine de cette expression ?

La volaille ainsi désignée est un poulet accommodé à l'huile ; voici dans quelles circonstances ce nom lui a été donné :

C'était le soir, à Marengo, le 14 juin 1800, Bonaparte avait livré bataille aux Autrichiens à 3 heures après midi. Il se sentait pressé par la faim. Il demanda un poulet. On trouva la bête, mais pas de beurre pour la faire cuire. En revanche, l'huile était en abondance.

Le cuisinier consulaire se résigna. Il remplit d'huile le fond de sa casserole, posa le poulet sur cette couche, y mit une pointe d'ail, le saupoudra d'une pincée de mignonnette, l'arrosa d'un peu de vin blanc, l'entoura de croûtes et de champignons, et le présenta en s'excusant de ne pouvoir faire mieux.

Le plat fut trouvé excellent, et cette nouvelle manière d'accommoder le poulet reçut le nom de la

victoire du jour. Il est devenu le *poulet à la Marengo*.

M. L. Simonin vient de publier à Paris, sur les *grands ports de commerce de la France*, une livre qui s'ouvre par une intéressante étude sur Marseille, sur le port, sur le littoral et les conditions économiques. Il n'y a pas seulement de la statistique dans cette étude, il y a des appréciations pleines d'humour et des tableaux pittoresques. On estime à DEUX MILLIARDS de francs environ la valeur annuelle de tout le commerce de Marseille, à l'importation et à l'exportation.

Dans cette ville de 320 mille âmes, dit M. Simonin, tout le monde vend, achète, trafique, tout le monde vit de son travail. Le plaisir, plus que les distractions intellectuelles, sauf quelques heureuses exceptions qu'il est juste de noter, occupe uniquement les loisirs du moderne Phocéén. « Une maison de campagne, la *Bastide*, quand elle est au milieu des arbres, le *Cabanon*, quand elle juchée sur le roc, au bord de la mer, est le refuge que le Marseillais affectionne pendant les chaleurs torrides de l'été. Il s'y livre, de grand matin, avec une ardeur que rien ne lasse, à une chasse imaginaire, au poste à feu ou à filet, ou bien à la pêche où ses efforts sont un peu mieux récompensés.

» Sur ce coin fortuné de la Provence, sous ce climat qu'assainit le mistral, tout le monde, riche et content, coule une existence aisée et quelque peu nonchalante. Le caractère est jovial, bon, généreux, ouvert ; on vit volontiers en plein air, sur la place publique, comme les anciens. Les mœurs y sont restées démocratiques, familières ; mais il faut y signaler, surtout chez les hommes, une certaine richesse et je ne sais quelle vivacité, quel emportement, dus sans doute au milieu physique dans lequel on gravite, rocailleux, aride et venteux, et à la nature des relations quotidiennes.

» Les femmes ont plus de douceur et de délicatesse ; elles sont citées pour leur esprit, leur grâce et leur beauté. Le sang grec a laissé en elles des traces ineffaçables. Des yeux et des cheveux noirs, un teint mat, un nez aquilin, une taille élancée, bien prise, les fines attaches des mains et des pieds distinguent la femme provençale et, entre toutes, la Marseillaise. »

L. MONNET.

La livraison d'octobre de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants :

Une célébrité posthume : X. Doudan, par M. Charles Vincens. — Mourad. Nouvelle algérienne, par M. Joseph Noël. — Le socialisme de Lamennais, par M. Frédéric Frossard. (Deuxième et dernière partie.) — *Récits galiciens*. I. Il reviendra, par M. Sacher Masoch. — La politique de l'Angleterre en Orient, par M. Ed. Tallichet. (Deuxième et dernière partie.) — Par monts et par vaux. Souvenir d'une excursion en Norvège, par Mme E. Maurice (2^e partie.) — *Chronique parisienne*. — *Chronique italienne*. — *Chronique anglaise*. — *Bulletin littéraire et Bibliographique*.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve, à Lausanne.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-BELISLE ET F. REGAMEY